

# Une petite histoire de la notion d'*autoteleia* (complétude) dans la tradition grecque

Frédéric Lambert\*

*Abstract:* This paper deals with a Greek item which played an important role in at least three domains: philosophy, rhetoric and grammar: *autoteleia*, which is traditionally translated by completeness and which is regularly present in the various and traditional definitions of sentence, always supposed to be 'complete in itself'. The paper browses through a lot of occurrences of the Greek terms belonging to the lexical family of *autoteleia*, mainly the adjective *autoteleis*, which were conceptualised first in philosophy by the Stoics to characterize the logical proposition. It appears that more than completeness, *autoteleia* means autonomy and self-sufficiency of a proposition. It is exactly what is at stake in the grammatical use of these terms, particularly in Apollonius Dyscolus' works, where it appears that, far from being a fuzzy idea, the notion of self-sufficiency plays a precise and essential role in the syntactic description of the sentence.

*Keywords:* *Autoteleia*; Completeness; History of syntax; Stoics; Apollonius Dyscolus.

*A Monsieur le Professeur Giorgio Graffi,  
pour qui l'histoire de la syntaxe  
n'a pas commencé avec Chomsky,  
avec mon profond respect et ma sincère amitié<sup>1</sup>.*

## 1. Introduction

La notion de *complétude*, qui intervient depuis l'Antiquité pour définir la phrase, continue à travailler plus ou moins les définitions

\* Université Bordeaux Montaigne, CLLE ERSSàB - UMR 5263. E-mail: frederic.lambert@u-bordeaux-montaigne.fr

<sup>1</sup> Je remercie Madame la Professeure Paola Cotticelli, qui m'a fait l'amitié de me proposer de participer à ce recueil.

actuelles. Pour prendre quelques exemples, dans une grammaire scolaire, on trouve cette définition:

La phrase présente, à la fois, une certaine organisation grammaticale à laquelle nous sommes habitués et *un sens complet* (Mauffrey - Cohen, 1992: 16, c'est moi qui souligne).

Moins caricaturales, les grammaires savantes évitent de se contenter d'un ou deux critères et présentent souvent plusieurs définitions. Mais le critère de complétude ne disparaît pas pour autant. Ainsi, dans la plus récente *Grammaire méthodique du français*, un point de vue critique n'empêche pas le critère de la complétude de refaire surface:

Une certaine tradition pédagogique encore vivace (...) ajoute un troisième (*sc.* critère), d'ordre sémantique, selon lequel une phrase «est l'expression plus ou moins complexe, mais *offrant un sens complet*, d'une pensée, d'un sentiment, d'une volonté» (Mauger, 1968: page), ou bien «est apte à représenter pour l'auditeur *l'énoncé complet* d'une idée conçue par le sujet parlant» (Marouzeau, cité par Chevalier *et al.*, 1964: § 2, page). Mais aucun de ces trois critères n'est vraiment définitoire (Riegel *et al.*, 2009: 201)<sup>2</sup>.

Dans l'édition de 2008 du *Bon usage*, le «sens complet» comme critère définitoire de la phrase refait surface également, même si c'est avec une distance critique:

La *phrase* est l'unité de communication linguistique, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas être subdivisée en deux ou plusieurs suites (phoniques ou graphiques) constituant chacune un acte de communication linguistique.

(...)

Il y a de très nombreuses définitions de la phrase.

L'une des plus souvent citées est celle de Bloomfield: «Chaque phrase [d'un énoncé] est une forme linguistique indépendante, qui n'est pas incluse dans une forme linguistique plus large en vertu d'une construction grammaticale quelconque» (*Le langage*, pp.161-162). La nôtre en paraît assez proche.

Certains linguistes réservent le nom de phrase à ce que nous appelons phrases complexes. D'autres considèrent qu'une phrase se caractérise par son autonomie ou par le fait qu'elle *présente un sens complet* (Grevisse et Goosse, 2008: 221, c'est moi qui souligne).

Le principal mot grec qui correspond à la notion de complétude et qui est systématiquement présent dans les définitions philoso-

<sup>2</sup> C'est moi qui souligne.

phiques ou grammaticales du *logos* est l'adjectif *autotele:s*, auquel s'apparente également le nom *autoteleia*. Mais comme il arrive le plus souvent, quand on passe d'une langue à une autre, surtout quand s'y ajoute une grande distance temporelle et culturelle, une telle équivalence a toutes les chances de n'être que partielle. Il suffit pour s'en convaincre de tenter une traduction suffisamment polyvalente (au moins dans un contexte strictement grammatical) d'un mot comme *logos*, que j'ai volontairement évité de traduire. *Phrase, énoncé*, mais aussi *proposition* ou *discours* peuvent convenir en fonction du contexte et du choix interprétatif du traducteur. Il n'y a pas là de quoi s'en étonner puisque la polysémie affecte assez généralement les terminologies abstraites, le plus souvent dépendantes du cadre théorique qui les utilisent. Mais surtout, on sait bien que la terminologie grammaticale grecque n'a jamais véritablement acquis un statut de métalangage strictement indépendant et donc monosémique.

L'objet de ce travail sera précisément de parcourir l'histoire de l'*autoteleia* dans les traditions grecques, qu'elles soient philosophiques, rhétoriques ou grammaticales, pour en dégager non pas un concept au sens technique et philosophique du terme mais plutôt les composantes sémantiques qu'elle met en jeu et que le mot *complétude* ne suffit certainement pas à circonscrire.

Le corpus de travail de cette recherche a été constitué à partir d'une interrogation du *TLG*. Le lemme de base a été *autotel-*, ce qui a permis de recueillir toutes les formes possibles de la famille lexicale. J'ai finalement privilégié les textes qui traitent du langage, tout en constatant une affinité sémantique avec d'autres contextes. Évidemment la proximité morphologique avec la famille de *telos* peut conduire à des interprétations étymologisantes, très courantes dès l'Antiquité, et aboutissant à une idée d'accomplissement et de complétude. Mais ce serait négliger l'importance du premier composant, souvent repris lui aussi à peu près tel quel dans les gloses, mais qui donne une autre orientation en fait.

## 2. *Emplois d'autotele:s chez Polybe*

Une première série d'exemples me semble intéressante de ce point de vue. On les trouve chez l'historien Polybe:

1. ῥητέον (δ') οὐκ αὐτὰς τὰς ὀνομασίας τῶν τόπων καὶ ποταμῶν καὶ πόλεων, ὅπερ ἔνιοι ποιοῦσι τῶν συγγραφέων, ὑπολαμβάνοντες ἐν παντὶ πρὸς γνῶσιν καὶ σαφήνειαν αὐτοτελεῖς εἶναι τοῦτο τὸ μέρος (Polybe, *Histoires*, 3, 36, 3).

Il ne s'agit pas de donner simplement les noms des lieux, des fleuves et des villes, comme le font certains auteurs, qui s'imaginent que cela constitue dans chaque cas une indication *suffisante* (*autoteles*) pour éclairer le lecteur (trad. D. Roussel).

2. ἀλλ' αὐτοτελῶς ἐποιήσατο τὰς ὁμολογίας Ἀσδρούβας (*Id.* 3, 29, 3).

Hasdrubal, lui, avait tous les pouvoirs *nécessaires* (adv. *autotelo:s*) pour conclure cet accord.

3. ῥητέον (δ') οὐκ αὐτὰς τὰς ὀνομασίας τῶν τόπων καὶ ποταμῶν καὶ πόλεων, ὅπερ ἔνιοι ποιοῦσι τῶν συγγραφέων, ὑπολαμβάνοντες ἐν παντὶ πρὸς γνῶσιν καὶ σαφήνειαν αὐτοτελεῖς εἶναι τοῦτο τὸ μέρος (*Id.* 3, 36, 3).

Il ne s'agit pas de donner simplement les noms des lieux, des fleuves et des villes, comme le font certains auteurs, qui s'imaginent que cela constitue dans chaque cas une indication *suffisante* (*autoteles*) pour éclairer le lecteur.

4. τὸ δὲ μέγιστον, ἐν οἷς μὲν τὸ πλεῖστόν ἐστι τῆς πράξεως τῶν ὑποταπτομένων, ἐν οἷς δ' αὐτοτελεῖς ἡ νίκη γίνεται τῶν ἡγουμένων (*Id.* 5, 12, 4).

Et, plus important que tout, ce sont les subordonnés qui, à la guerre, font le plus clair de la besogne, tandis que dans cette autre forme de combat, la victoire est l'œuvre des chefs *seuls* (m.à.m. la victoire est *exclusivement* (*autotele:s*) celle des chefs).

5. ἐπειδὴν γὰρ ἐξοιδοῦν τι τῶν μερῶν φιλονεικῆ καὶ πλέον τοῦ δέοντος ἐπικρατῆ, δηλὸν ὡς οὐδενὸς αὐτοτελοῦς ὄντος κατὰ τὸν ἄρτι λόγον, ἀντισπᾶσθαι δὲ καὶ παραποδίζεσθαι δυναμένης τῆς ἐκάστου προθέσεως ὑπ' ἀλλήλων, οὐδὲν ἐξοιδεῖ τῶν μερῶν οὐδ' ὑπερφρονεῖ (*Id.* 6, 18, 7).

Quand un des pouvoirs, gonflé de son importance, cherche à l'emporter sur les autres et s'arroge plus d'autorité qu'il ne lui en revient, il est évident, étant donné qu'aucun d'eux, comme nous venons de le dire, ne peut *se passer des autres* (*autotelous*) et que les volontés de chacun peuvent être réfrénées et paralysées par les autres, que jamais l'un d'eux ne pourra empiéter sur le domaine de l'autre ni le traiter avec mépris.

Tous ces exemples supposent que l'*autoteleia* est une forme d'indépendance voire d'exclusivité, plus qu'une complétude, même si l'une peut impliquer l'autre. Car c'est la notion d'autonomie qui prévaut en fonction du contexte dans chaque cas. Cela rejoint l'analyse de Chantraine (1980: 137) de *autos* comme premier terme de composé:

Le premier terme *auto-* exprime essentiellement: 1) l'idée de «par soi-même, à soi seul, de soi-même», ce sont les emplois les plus fréquents (...) d'où dans le vocabulaire philosophique l'idée de à soi seul, donc de l'absolu, cf *autodaimo:n*, *autotheos*, *autopsukhe:*, il y a là un développement très important, surtout dans le grec tardif.

Cela revient, dans le cas d'*autotele:s*, à rééquilibrer au moins partiellement l'interprétation du terme sur le premier terme du composé. Cela donnerait quelque chose comme «qui est complet par lui-même, autosuffisant, qui n'a besoin de rien d'autre que de lui-même». Les emplois de Polybe vont évidemment dans ce sens.

### 3. Une occurrence philosophique: Aristote

Dans un emploi qui se rapproche de la description linguistique, l'une des rares occurrences du terme chez Aristote (6 en tout d'après le *TLG*) va tout à fait dans la même direction. Après avoir donné deux définitions du concept d'accident (*sumbebe:kos*), il écrit:

6. ἔστι δὲ τῶν τοῦ συμβεβηκότος ὀρισμῶν ὁ δεῦτερος βελτίων· τοῦ μὲν γὰρ πρώτου ῥηθέντος ἀναγκαῖον, εἰ μέλλει τις συνήσειν, προειδέναι τί ἐστὶν ὄρος καὶ ἴδιον καὶ γένος· ὁ δὲ δεῦτερος αὐτοτελής ἐστὶ πρὸς τὸ γνωρίζειν τί ποτ' ἐστὶ τὸ λεγόμενον καθ' αὐτό (*Topiques*, 102b).

De ces deux définitions de l'accident, la meilleure est la seconde; car lorsqu'on vous donne la première, il est indispensable, si l'on veut la comprendre, de savoir au préalable ce que sont la définition, le genre et le propre; la seconde en revanche, *n'a besoin de rien d'autre qu'elle-même* (*autotele:s*) pour faire connaître ce qu'est par lui-même le terme qu'elle définit (trad. J. Brunschwig).

Ici c'est la définition (*horismos*) qui est qualifiée d'*autotele:s*. Or les deux définitions proposées peuvent être considérées comme complètes. Mais la seconde, contrairement à la première, est suffisante.

### 4. Importance des emplois stoïciens

Si Aristote n'abuse pas de la notion d'*autoteleia*, conformément à ce qu'on peut attendre, les Stoïciens, notamment d'après les fragments attribués à Chrysippe, semblent avoir donné au terme un sta-

tut plus technique dans le classement des énoncés philosophiques. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le terme apparaît dans des contextes que nous appellerions plutôt grammaticaux alors même que leur caractère philosophique se trouve explicitement revendiqué. On peut y voir une trace d'une forme de rivalité entre la philosophie et la grammaire pour revendiquer l'analyse linguistique.

Un texte signé de Philon d'Alexandrie est particulièrement révélateur de cette situation:

7. ταύτης γὰρ ἴδιον ἐξετάζειν, τί σύνδεσμος, τί ὄνομα, τί ῥήμα, τί κοινὸν ὄνομα, τί ἴδιον, τί ἐλλιπὲς ἐν λόγῳ, τί πλήρες, τί ἀποφαντόν, τί ἐρώτημα, τί πύσμα, τί περιεκτικόν, τί εὐκτικόν, τί ἀρατικόν. τὰς γὰρ περὶ αὐτοτελῶν καὶ ἀξιωματῶν καὶ κατηγορημάτων πραγματείας ἡδ' ἐστὶν ἡ συνθεῖσα-ἡμίφωνον δὲ ἢ φωνήεν ἢ παντελῶς ἄφωνον στοιχείων ἰδεῖν καὶ πῶς ἕκαστον τούτων εἶθε λέγεσθαι, καὶ πάσα ἡ περὶ φωνῆς καὶ στοιχείων καὶ τῶν τοῦ λόγου μερῶν ἰδέα, οὐ φιλοσοφία πεπύνηται καὶ κατήνυσται; βραχείας δ' ὥσπερ ἀπὸ χειμάρρου σπάσαντες λιβάδας καὶ βραχυτέρας ταῖς ἑαυτῶν ψυχαῖς ἐναποθλίψαντες τὸ κλαπὲν οἱ φῶρες οὐκ ἐρυθρῶσι προφέροντες ὡς ἴδιον (Philon d'Alexandrie, *de congressu erud. gratia* § 149 Vol. III p. 102, 15 Wendl = Chrysippe, fr. 99).

C'est en effet le propre de la philosophie que d'établir par ses recherches ce qu'est conjonction, nom, verbe, nom commun, nom propre, expression elliptique, expression *complète* (*ple:res*), affirmation, question, interrogation, ordre, vœu, prière. Car c'est elle qui rassemble les études sur *ce qui se suffit à soi-même* (*autotelo:n*), propositions ou prédicats. Savoir, d'autre part, discerner semi-voyelle, voyelle, muette, savoir comment chacun de ces éléments se prononce habituellement, bref tout ce qui concerne la voix, les éléments du langage, les parties du discours, tout cela n'est-il pas le travail, l'œuvre de la philosophie? Or les grammairiens aspirent, comme s'ils buvaient à un torrent, quelques petites gouttes, ils les serrent dans leurs âmes encore plus petites, puis ils ne rougissent pas, les voleurs, d'exhiber leur larcin, comme s'il était leur bien propre! (trad. M. Alexandre).

Ce texte montre d'abord que la notion de complétude est plutôt exprimée par l'adjectif qui signifie fondamentalement la plénitude, l'adjectif *ple:re:s*, *autotele:s* renvoyant à nouveau plutôt à l'idée d'autosuffisance. Mais d'autre part il témoigne de la revendication des philosophes à être les véritables maîtres dans l'analyse du langage, les grammairiens étant présentés comme des plagieurs sans intelligence. Ce mépris n'est pas un cas isolé dans la littérature antique et il conduit à se poser la question du lien entre la tradition philosophique et la grammaire savante illustrée par les philologues

d'Alexandrie. En tout cas, étant donné la façon dont un grammairien de premier plan comme Apollonius Dyscole cite fréquemment et sans dissimulation les Stoïciens et leur terminologie propre, on est plutôt tenté de penser que les grammairiens antiques ont su exploiter les concepts linguistiques forgés par les philosophes sans s'en cacher, donc pas comme s'ils se comportaient en «voleurs». Il n'en reste pas moins que la nature du lien entre la grammaire et d'autres disciplines, notamment la philosophie et la rhétorique, mériterait d'être interrogé avec précision. Et il ne suffit sans doute pas d'attribuer à une discipline l'origine d'une terminologie savante.

En attendant que ce travail puisse être mené à bien, il reste utile de préciser les contours de ce que nous savons de la notion d'*autoteleia* chez les Stoïciens. Plusieurs propriétés peuvent être dégagées. L'adjectif *autotele:s* se combine à plusieurs substantifs dans une logique qui n'est pas entièrement transparente. L'un deux, qui revient régulièrement, est le *lekton* ou *exprimable*:

8. τῶν δὲ λεκτῶν τὰ μὲν λέγουσιν εἶναι αὐτοτελή οἱ Στωϊκοί, τὰ δὲ ἔλλιπῃ· ἔλλιπῃ μὲν οὖν ἔστι τὰ ἀναπάρτιστον ἔχοντα τὴν ἐκφορὰν, οἷον “γράφει”. ἐπιζητούμεν γάρ “τίς;” αὐτοτελή δ' ἔστι τὰ ἀπληρισμένην ἔχοντα τὴν ἐκφορὰν, οἷον “γράφει Σωκράτης” (Diogène Laërce VII 63 = Chrysippe *Fragment* 181).

Les exprimables sont, les uns *complets*, les autres *incomplets*; sont incomplets, ceux dont l'expression reste inachevée; exemple: «écrit»; car on demande qui écrit. Sont *complets* ceux dont l'expression est achevée; exemple: «Socrate écrit» (trad. E. Bréhier).

La symétrie de la traduction française me semble partiellement contestable car elle repose sur une opposition strictement polaire entre complétude et incomplétude. Or, s'il est vrai que l'opposition entre les termes grecs *autotele:s* et *ellipse:s* «incomplet» est systématique et dépasse de loin le corpus philosophique, morphologiquement, lexicalement et sémantiquement, les choses se présentent différemment. Si le premier terme exprime littéralement l'idée d'autosuffisance, le second est formé sur un thème lexical

<sup>3</sup> En fait en grec le verbe exprime la personne par la désinence et il n'utilise donc pas de pronoms personnels s'il ne souhaite pas insister. Donc la traduction exacte serait *il écrit*, qui est une proposition autonome grammaticalement, mais la référence de la troisième personne reste alors indéfinie, ce qui n'est pas le cas avec le nom propre dans Socrate écrit.

renvoyant au manque et non à la complétude. Même si le manque correspond bien à une incomplétude, c'est aussi bien l'absence d'autonomie, et en particulier dans le discours, qui est ici en cause, comme le montre la citation 8, où une troisième personne indéfinie n'est pas suffisante pour construire la référence de l'agent, ce qui conduit à prolonger le dialogue par une question que vient enfin combler la réponse.

On notera d'autre part que le statut de l'exprimable ne va pas sans problème. L'exprimable (*lekton*) est considéré par les Stoïciens comme un incorporel (*asomaton*). Cette idée me semble à relier au fait que les représentations, en tant qu'elles sont structurées par le langage, ne sont pas analogues aux objets du monde ou aux événements qui les affectent. Par exemple, quand une personne est en mouvement, l'idée de séparer la personne du mouvement est une représentation abstraite que le langage met en forme en séparant le nom du verbe. C'est ce qui permet à Sextus Empiricus de pointer l'incohérence de la position stoïcienne sur l'autosuffisance des propositions:

9. τὰ νῦν δὲ ἐκεῖνο ῥητέον, ὅτι τὸ αὐτοτελὲς ἀξίωμα σύνθετον εἶναι θέλουσιν, οἷον τὸ “ἡμέρα ἔστι” σύγκειται ἐκ τε τοῦ ἡμέρα καὶ τοῦ ἔστιν. ἀσώματων δὲ οὐδὲν οὔτε συντεθῆναι οὔτε μερισθῆναι δύναται· ἴδια γὰρ σωμάτων ἐστὶ ταῦτα. τοίνυν οὐδὲν ἐστὶν αὐτοτελὲς πρᾶγμα οὐδὲ ἀξίωμα (Sextus Empiricus, *Contre les logiciens*, 79, 3).

Maintenant il faut dire que les Stoïciens prétendent que la proposition (*axio:ma*) *autosuffisante* (*autoteles*) est un assemblage (*suntheton*), comme par exemple «il-fait jour», qui est un assemblage de il-fait et de jour. Mais rien d'incorporel ne peut être formé par assemblage ou divisé en parties: en effet, c'est une propriété des corps. Du coup un processus (*pragma*)<sup>4</sup> ou une proposition ne sont en rien *autosuffisants* (*autoteles*).

Dans ce passage, on notera par ailleurs la propriété attribuée par les Stoïciens à la proposition d'être formé par assemblage (*suntheton*), préfiguration de la notion de *suntaxis* chez les grammairiens alexandrins.

En ce qui concerne la référence à la proposition (*axio:ma*) comme modèle d'*autoteleia*, il ne faudrait pas toutefois en faire le seul type d'énoncé autosuffisant. Les textes qui mentionnent le

<sup>4</sup> La notion de *pragma* (*processus*) n'est pas évidente. Elle semble être ici assimilée à la notion de signifié verbal, ce qui expliquerait son statut d'incorporel.

caractère *autoteles* de la proposition précisent bien qu'une propriété complémentaire est nécessaire, et qui est indépendante de l'autosuffisance: il s'agit de la valeur de vérité. Une proposition doit être vraie ou fausse, comme le montre par exemple le passage suivant.

10. Προσαγορεύουσι δέ τινα τῶν αὐτοτελῶν καὶ ἀξιώματα, ἅπερ λέγοντες ἢ ἀληθεύομεν ἢ ψευδόμεθα (Sextus Empiricus, *Contre les logiciens*, VIII 70 = Chrysippe, *Fr.* 187).

Les Stoïciens appellent aussi certains énoncés *autosuffisants* (*autotelo:n*) *propositions* (*axio:mata*), car en les énonçant nous disons la vérité ou nous nous trompons.

C'est pourquoi un énoncé dépourvu de valeur de vérité peut être considéré comme *autotele:s*. C'est le cas en particulier des interrogatives, comme le montre explicitement le texte suivant:

11. ἐρώτημα δέ ἐστι πρᾶγμα αὐτοτελές μὲν, ὡς καὶ τὸ ἀξίωμα, αἰτητικὸν δὲ ἀποκρίσεως, οἷον “ἄρά γε ἡμέρα ἐστί;” τοῦτο δὲ οὔτε ἀληθές ἐστιν οὔτε ψεῦδος· ὥστε τὸ μὲν “ἡμέρα ἐστίν” ἀξιωμακά ἐστι, τὸ δὲ “ἄρά γε ἡμέρα ἐστίν;” ἐρώτημα (Diogène Laërce VII 66 = Chrysippe *Fragment* 186).

La question (*ero:te:ma*) est un processus *autosuffisant*, comme la proposition, mais qui appelle une réponse; exemple: Fait-il jour? Ce qui n'est ni vrai ni faux, si bien que «Il fait jour» est une proposition, et «Est-ce qu'il fait jour?» une question.

Mais au-delà des questions oui/non, un texte de Sextus Empiricus (*Contre les logiciens*, VIII, 77) énumère plusieurs types d'énoncés que les Stoïciens, d'après lui, considèrent comme autosuffisants: interrogatives partielles (*pusmata*), injonctifs (*prostaktika*), assertifs (*apophantika*), imprécatifs (*aratika*), optatifs (*euktika*) et bien sûr les propositions elles-mêmes, sans oublier les propositions citées, qui perdent du coup leur statut de propositions en abandonnant leur valeur de vérité. On peut ainsi en déduire que ce n'est pas la valeur référentielle qui détermine l'autosuffisance d'un énoncé, mais le fait qu'il permette l'attribution d'une fonction énonciative.

Ce même concept d'autosuffisance apparaît d'autre part dans l'analyse des différentes sortes de causes. Deux textes de Clément d'Alexandrie censés reprendre un passage de Chrysippe en attestent:

12. Τῶν αἰτίων τὰ μὲν προκαταρκτικά, τὰ δὲ συνεκτικά, τὰ δὲ συνεργά, τὰ δὲ ὦν οὐκ ἄνευ. προκαταρκτικά μὲν τὰ πρῶτως ἀφορμὴν παρεχόμενα εἰς τὸ γίγνεσθαι τι, καθάπερ τὸ κάλλος τοῖς ἀκολάστοις τοῦ ἔρωτος· ὄφθην γὰρ αὐτοῖς τὴν ἐρωτικὴν διάθεσιν ἐμποεῖ μόνον, οὐ μὴν κατηναγκασμένως. συνεκτικά δὲ ἄπερ συνωνύμως καὶ αὐτοτελεῖ καλεῖται, ἐπειδὴπερ αὐτάρκως δι' αὐτῶν ποιητικά ἐστὶ τοῦ ἀποτελέσματος. ἐξῆς δὲ πάντα τὰ αἴτια ἐπὶ τοῦ μανθάνοντος δεικτέον. ὁ μὲν πατήρ αἰτίον ἐστὶ προκαταρκτικὸν τῆς μαθήσεως, ὁ διδάσκαλος δὲ συνεκτικόν, ἡ δὲ τοῦ μανθάνοντος φύσις συνεργὸν αἰτίον, ὁ δὲ χρόνος τῶν ὦν οὐκ ἄνευ λόγον ἐπέχει (Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VIII 9 (= Chrysippe, *Fr.* 346).

Parmi les causes, certaines sont initiales (*prokatarktika*), d'autres sont efficientes (*sunektika*), d'autres accessoires (*sunerga*), d'autres sine qua non (*ho:n ouk aneu*). Les initiales sont celles qui fournissent la base primitive pour que quelque chose se produise; ainsi la beauté est la cause de l'amour pour ceux qui sont licencieux; car sa vue seule les met dans un état amoureux même si ce n'est pas nécessairement le cas. Les causes sont efficientes (on les appelle aussi *autosuffisantes* (*autotele:*)) quand elles produisent leur effet de façon indépendante. Maintenant toutes les causes peuvent être montrées dans le cas de l'apprentissage: le père est la cause initiale de l'apprentissage, le professeur la cause efficiente, le naturel de l'apprenant est la cause accessoire et le temps fournit la condition sine qua non.

13. τῶν μὲν οὖν προκαταρκτικῶν αἰρομένων μένει τὸ ἀποτέλεσμα· συνεκτικὸν δὲ ἐστὶν αἰτίον, οὐ παρόντος μένει τὸ ἀποτέλεσμα καὶ αἰρομένου αἴρεται. τὸ δὲ συνεκτικὸν συνωνύμως καὶ αὐτοτελεῖς καλοῦσιν, ἐπειδὴ αὐτάρκως δι' αὐτοῦ ποιητικόν ἐστὶ τοῦ ἀποτελέσματος. εἰ δὲ τὸ αἰτίον αὐτοτελοῦς ἐνεργείας ἐστὶ δηλωτικόν, τὸ <δὲ> συνεργὸν ὑπηρεσίαν σημαίνει καὶ τὴν σὺν ἐτέρῳ λειτουργίαν (Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VIII 9 (= Chrysippe, *Fr.* 351).

Si les causes initiales disparaissent, l'effet demeure ; mais si la cause est efficiente, quand elle est présente son effet demeure et il disparaît quand elle disparaît. La cause efficiente est désignée aussi par le synonyme *autosuffisante*, car elle suffit par elle-même à produire l'effet; et si la cause montre une *action autosuffisante*, la cause accessoire signifie une assistance et un service qui accompagne une autre cause.

Il est clair que cet usage d'*autotele:s* concernant un type de causalité ne relève pas directement du langage mais il montre que c'est davantage l'indépendance qui le caractérise que son caractère complet.

## 5. Quelques emplois rhétoriques

Une autre source intéressante se trouve dans quelques textes de la tradition rhétorique. On peut y voir fonctionner l'éventuel glissement de l'autosuffisance à une forme de complétude. Denys d'Halicarnasse, dans un passage, évoque les différentes sortes de sons du langage:

14. οἱ δὲ τριχῆ νείμαντες τὰς πρώτας τε καὶ στοιχειώδεις τῆς φωνῆς δυνάμεις φωνήεντα μὲν ἐκάλεσαν, ὅσα καὶ καθ' ἑαυτὰ φωνεῖται καὶ μεθ' ἑτέρων καὶ ἔστιν αὐτοτελῆ· ἡμίφωνα δ' ὅσα μετὰ μὲν φωνηέντων αὐτὰ ἑαυτῶν κρείττον ἐκφέρεται, καθ' ἑαυτὰ δὲ χεῖρον καὶ οὐκ αὐτοτελῶς· ἄφωνα δ' ὅσα οὔτε τὰς τελείας οὔτε τὰς ἡμιτελεῖς φωνὰς ἔχει καθ' ἑαυτὰ, μεθ' ἑτέρων δ' ἐκφωνεῖται (Denys d'Halicarnasse, *La composition stylistique*, 14).

Si l'on répartit en trois groupes les valeurs premières et élémentaires de la voix, on appelle voyelles toutes les lettres qui sonnent toutes seules ou avec d'autres, et *se suffisent à elles-mêmes* (*autotele:*); demi-voyelles toutes celles qui se prononcent mieux avec des voyelles, tout en pouvant se prononcer seules, mais moins bien, et *de façon insuffisante* (*ouk* (= nég) *autotelo:s*); aphones celles qui, seules, ne produisent aucun son, ni *complet* (*teleias*) ni *incomplet* (*he:miteleis*), mais qui sonnent avec d'autres (trad. G. Aujac et M. Lebel).

Le traducteur ici ne recourt pas à la complétude pour les occurrences d'*autotele:s* qui réfèrent à l'autonomie des sons. En revanche, lorsque Denys d'Halicarnasse utilise les adjectifs de même thème que le second élément de composé (*teleios*, *he:mitele:s*) mais sans *auto-*, la notion de complétude s'impose à lui. Je ne suis pas sûr qu'il faille accepter cette traduction. L'idée me paraît plutôt ici celle du caractère accompli, comme on dit un homme accompli, qui est donc pleinement un homme. Cela se voit en particulier pour la traduction de *he:mitele:s* qui renvoie plutôt au fait d'être à moitié accompli, comme dans les semi-voyelles, et non à l'incomplétude.

Un autre texte de Denys d'Halicarnasse concerne un énoncé à plusieurs membres (*ko:la*):

15. ἐν δὲ τοῖς πεζοῖς λόγοις τὰ τοιαῦτα· 'ἐγὼ δ' ὅτι μὲν τινῶν κατηγοροῦντα πάντας ἀφαιρεῖσθαι τὴν ἀτέλειαν τῶν ἀδίκων ἐστίν, ἐάσω.'<sup>5</sup> μεμείωται γὰρ κἀνανταῦθα τῶν πρώτων δυεῖν κώλων ἐκάτερον· αὐτοτελῆ δ' ἂν ἦν, εἴ τις αὐτὰ οὕτως ἐξηγεγκεν· 'ἐγὼ δ' ὅτι μὲν τινῶν

<sup>5</sup> La phrase est de Démosthène (*Contre Leptine*, 2).

κατηγορούντα ὡς οὐκ ἐπιτηδείων ἔχειν τὴν ἀτέλειαν πάντας ἀφαιρεῖσθαι καὶ τοὺς δικαίως αὐτῆς τυχόντας τῶν ἀδίκων ἐστίν, ἐάσω.» (Denys d'Halicarnasse, *La composition stylistique*, 9).

En prose, voici également, à titre d'exemple:

«A mon avis, pour quelques-uns que l'on accuse, vouloir priver tout le monde de l'exemption, c'est de l'injustice; mais passons!»

Ici aussi, il y a un raccourci d'expression dans les deux premiers membres (*ko:la*). L'expression *complète* (*autotele:*) serait une formule de ce genre:

«Sans doute pour quelques-uns que l'on accuse de n'en pas jouir à bon droit, vouloir priver tout le monde de l'exemption, même ceux qui l'ont obtenue justement, c'est de l'injustice; mais passons!»

La période de Démosthène citée au début n'est pas l'objet d'une critique, au contraire, et donc l'expression dite *autotele:s* consiste à expliciter ce que Démosthène laisse entendre. Les ajouts proposés par Denys complète donc bien la période originale, mais en même temps ils donnent à la période complétée une plus grande autonomie sémantique. La complétude est ainsi la source de l'autosuffisance mais elle ne se confond pas avec elle.

La notion de suffisance comporte aussi une idée de minimalisme et c'est ce qu'illustre un emploi du grammairien Tryphon:

16. Περίφρασις ἐστὶ φράσις δια<λλάσσουσα> τῆς αὐτοτελοῦς καὶ κυρίας λέξεως, διὰ πλείονων αὐτὸ τὸ κύριον δηλοῦσα πρὸς αὔξησιν τοῦ σηματομένου· οἷον βίη Ἡρακλεΐη, καὶ ἱερὸν μένος Ἀλκινόοιο, ἀντὶ τοῦ ὁ Ἡρακλῆς καὶ ὁ Ἀλκίνοος (Tryphon, *De tropis*, 10, 1).

La paraphrase est une tournure qui remplace l'expression courante *qui se suffit à elle-même* (*autotelous*) en indiquant avec plus de termes ce qui lui est propre et en augmentant son signifié: par exemple «force héracléienne» et «puissance sacrée d'Alkinoos» à la place de Héraclès ou d'Alkinoos.

L'exemple est intéressant car il semble aller dans un sens opposé au précédent puisque cette fois la formulation autosuffisante n'est pas plus longue mais au contraire plus brève. C'est en fait que dans les deux cas la formulation autosuffisante est celle qui est la plus banale et la plus ordinaire. L'idée de plus grande simplicité se retrouve également dans la définition de la période que l'on peut trouver chez le rhéteur du 2<sup>e</sup> siècle Alexandre:

17. περίοδος μὲν οὖν ἐστὶ λόγος ἄνευ περιγραφῶν καὶ κώλων συνθέσει αὐτοτελεῖ διάνοιαν ἐκφέρων, ὡς ἔχει τὸ τοιοῦτον, ἀνήρ γὰρ ἰδιώτης ἐν πόλει δημοκρατομένη νόμῳ καὶ ψήφῳ βασιλεύει (Alexandre, *De figuris*, 27, 18).

La période est un énoncé sans interruptions et qui exprime une pensée *qui se suffit à elle-même* (*autotele:*) par un assemblage de membres (*ko:la*), comme dans «un homme en effet qui est un simple particulier dans une cité démocratique règne par la loi et le vote».

Et il ajoute:

18. εἰσὶ δὲ τῶν περιόδων αἱ μὲν αὐτοτελεῖς, ὥστε καθ' αὐτὰς σημαίνειν διάνοιαν, αἱ δὲ συνεζευγμένα, ὥστε μεθ' ἑτέρων ἐκφέρειν τὸ διανόημα πλήρης (Alexandre, *De figuris*, 28, 22).

Parmi les périodes, les unes sont *autosuffisantes* (*autoteleis*), de sorte qu'elles signifient une pensée par elles-mêmes, les autres sont combinées de telle sorte qu'elles expriment la pensée *complète* (*ple:res*) avec d'autres.

C'est à nouveau la simplicité qui est la marque de l'autosuffisance et on remarquera dans le second exemple que la notion de complétude apparaît précisément en contraste avec l'autosuffisance.

#### 6. Une nouvelle place pour l'autoteleia: le statut de l'autosuffisance chez Apollonius Dyscole

Il est temps de s'interroger maintenant sur l'usage que font de la notion d'*autoteleia* les grammairiens, et au premier chef Apollonius Dyscole<sup>6</sup>. Comme il arrive souvent en ce qui concerne la terminologie grammaticale, le grammairien alexandrin fournit un nombre d'occurrences remarquablement élevé. Ici, toutes catégories grammaticales confondues (notamment nom et adjectif), nous avons 32 occurrences réparties entre les divers traités mais évidemment surtout dans la *Syntaxe*. Les emplois que nous trouvons chez Apollonius, mais aussi dans toute la tradition grammaticale ultérieure, posent une question essentielle qui est celle du statut de la notion d'*autoteleia*. En effet, la définition du *logos* par Denys le Thrace mentionnait comme support de l'*autoteleia* la pensée (*dianoia*):

19. Λόγος δὲ ἐστὶ περὶ λέξεως σύνθεσις διάνοιαν αὐτοτελή δηλοῦσα (Denys le Thrace, *Tekhnē grammatikē*, 22, 5).

La phrase est une composition en prose qui manifeste une pensée *complète* (*autotele:*) (trad. J. Lallot).

<sup>6</sup> Sur la notion de complétude, je renvoie à l'article de Lallot de 1996, repris dans 2012.

Cette définition semble faire de l'*autoteleia* une notion purement sémantique. La traduction adoptée ici contribue évidemment à renforcer cette orientation. Je ne nie pas que l'*autoteleia* comporte une part de sémantique mais l'examen des occurrences de ce terme doit nous conduire à un statut mixte entre la sémantique et la syntaxe, ce qui ne surprendra pas dans une perspective qui se refuse à dissocier ces deux aspects, la *suntaxis* s'appuyant sur une certaine logique, ce dont témoigne particulièrement les écrits d'Apollonius<sup>7</sup>. C'est pourquoi je suis réservé quant à la traduction d'*autoteleia* par 'complétude', terme qui enferme la notion dans la pure sémantique. Or la plupart des emplois de cette notion par Apollonius met en jeu la description syntaxique et le concept qui est au cœur de sa théorie syntaxique, c'est-à-dire la *katalle:lote:s* (congruence, concordance). Les trois termes de *suntaxis*, de *katalle:lote:s* et d'*autoteleia* se trouvent ainsi associés dès le début du traité sur la *Syntaxe*:

20. ἡ δὲ νῦν ῥηθισομένη ἔκδοσις περιέξει τὴν ἐκ τούτων γινομένην σύνταξιν εἰς καταλληλότητα τοῦ αὐτοτελοῦς λόγου (Apollonius Dyscole, *Syntaxe*, I, 2).

L'ouvrage qui va suivre maintenant concernera la *syntaxe* qui combine ces éléments (= les formes sonores) dans le cadre de la *concordance* de l'énoncé *autosuffisant*.

Et cette association se confirme quelques lignes plus bas par deux fois:

21. Καὶ σαφὲς ὅτι ἀκόλουθόν ἐστι τὸ καὶ τὰς λέξεις, μέρος οὖσας τοῦ κατὰ σύνταξιν αὐτοτελοῦς λόγου, τὸ κατάλληλον τῆς συντάξεως ἀναδέξασθαι (*ibid.*).

Et il est clair, en toute logique, que les mots à leur tour, qui sont une partie de l'énoncé *autosuffisant* (*autotelous*) bien construit, se soumettent à la concordance de la syntaxe.

22. Καὶ ἔτι ὄν τρόπον ἐκ τῶν συλλαβῶν ἢ λέξεις, οὕτως ἐκ τῆς καταλληλότητος τῶν νοητῶν ὁ αὐτοτελεῖς λόγος (*Id.*, I, 3).

Et à nouveau, de même que le mot est fait de syllabes, de même l'énoncé *autosuffisant* est fait de la *concordance* des concepts.

<sup>7</sup> Voir Lambert (2014a; 2014b).

La citation 22 ne comporte pas la mention de la *suntaxis*, mais elle illustre également la mixité avec la sémantique par la référence aux concepts (*noe:ta*).

Un autre aspect du fonctionnement de l'*autoteleia* chez Apollonius est qu'elle caractérise un espace syntaxique réduit. Par exemple, lorsqu'Apollonius tente de justifier l'ordre des parties du discours, il utilise la formule suivante:

23. Ἔστιν οὖν ἡ τάξις μίμημα τοῦ αὐτοτελοῦς λόγου, πάνυ ἀκριβῶς πρῶτον τὸ ὄνομα θεματίσασα, μεθ' ὃ τὸ ῥήμα, εἶγε πᾶς λόγος ἄνευ τούτων οὐ συγγλείεται (*Id.*, I, 16).

L'ordre (= des parties du discours) est donc une imitation de l'énoncé *autosuffisant* (*autotelous*), qui place en premier de façon tout à fait opportune le nom et après lui le verbe, puisque aucun énoncé ne peut être clos sans eux.

Ce duo nom+verbe joue d'ailleurs un rôle important dans les analyses syntaxiques d'Apollonius et en particulier quand il s'agit d'*autoteleia*. Dans 12 des occurrences il est question du lien entre le verbe et l'un de ses arguments nominaux. Mais d'une façon générale, les problèmes d'*autoteleia* qu'examine Apollonius concernent le plus souvent la présence ou l'absence d'un élément ou d'une composante. L'explication en est simple en fait. La méthode syntaxique d'Apollonius repose sur l'analyse des compatibilités entre une unité syntaxique et les autres composantes de l'énoncé. C'est le principe de la *suntaxis*, qui doit obéir à la cohérence de la *katalle:lote:s*: il s'agit de mettre ensemble des éléments de telle façon qu'ils respectent les règles de bonne concordance. La *katalle:lote:s* vient limiter les potentialités de la *suntaxis*. Mais dans cette approche, la concordance entre les éléments garantit la qualité des combinaisons syntaxiques à l'intérieur de l'énoncé sans garantir l'autonomie de l'énoncé. C'est précisément ce que vérifie l'*autoteleia*.

On peut à ce propos citer ce passage, où l'*autoteleia* est cruciale:

24. Ἐπὶ τρίτου οὐ συντείνει τὰ τοῦ λόγου. πάντοτε γὰρ δεῖ τῷ τρίτῳ τὴν ἀντωνυμίαν ἢ τὸ ὄνομα ἐπιφέρεισθαι, δι' οὗ τὸ λειπόμενον ἀναπληρωθήσεται. γράφει γὰρ τίς ἐπιζητούμεν, καὶ ἐν διαστήματι ἐκείνος, ἐν δὲ ἐγγύτητι οὗτος, ἢ ἐν ἀναφορᾷ αὐτός, ἢ ἐν ὀνόματι περιπατεῖ Σωκράτης. οὐκ ἀντίκειται τὸ ἕει ἢ βροντᾶ ἢ ἀστράπτει, αὐτοτελεῖ ὄντα· ὑπακούεται γὰρ πάντως ὁ Ζεὺς, εἶγε αὐτοῦ ταῦτα ἴδια (*Apollonius Dyscole, Pronom.*, 24, 6).

(A la première et à la deuxième personne, le verbe peut suffire à former un énoncé, sans nom ni pronom) Le raisonnement ne vaut pas pour la troisième personne. En effet, à la troisième personne il faut toujours ajouter le pronom ou le nom, pour compléter ce qui manque. Par exemple, il écrit: nous demandons «qui ?», et s'il est loin ce sera «celui-là», s'il est proche ce sera «celui-ci», ou par anaphore «lui-même», ou avec un nom «il-marche Socrate». Et «il pleut», «il tonne», «il lance des éclairs»<sup>8</sup>, qui sont *autosuffisants* ; car Zeus est toujours sous-entendu, puisque ces phénomènes lui appartiennent en propre (d'après la trad. de J. Lallot).

Ce texte illustre bien la façon dont l'*autoteleia* fonctionne à un niveau distinct de la *katallēlōtēs*. Il n'est pas question ici de faire concorder le sujet avec la troisième personne du verbe mais d'harmoniser les composantes de l'énoncé avec un schéma de base, dont tous les éléments doivent être ou présents ou récupérables. Les cas récupérables sont ceux où aucune ambiguïté n'est possible. Il en va ainsi des première et deuxième personnes du singulier, où la forme verbale avec ses désinences personnelles permet de retrouver les référents nécessaires. Il en va de même également ici (d'après Apollonius) où les verbes météorologiques sont supposés avoir pour agent exclusif Zeus. Mais quand on utilise un pronom de première ou de deuxième personne, il ne peut s'agir que d'une forme d'insistance ou d'opposition, qui implique alors une mise en contraste avec une autre personne.

De la même manière, quand l'énoncé comporte une conjonction, c'est-à-dire, au sens propre du terme, une particule qui sert à conjoindre deux propositions au sens grammatical, l'*autoteleia* exigera la présence de deux propositions. C'est ce qu'illustre le cas suivant:

25. Εἰρηται <δ' ὅτι οὐκ> αὐτοτελές τὸ «ἡμέρα ἐστὶ καί». <Δήλον ὅτι> ἐξήτει ἑτέραν φράσιν, «καὶ ἡμέρα <ἐστὶ καὶ φῶς ἐστίν>». Τὸ αὐτὸ δὲ καὶ ἐπὶ τῶν διαζευκτικῶν «ἢ ἡμέρα ἐστίν> ἢ νύξ ἐστίν» (Apollonius Dyscole, *Conjunctions*, 216, 6).

On a dit que «il fait jour et» n'est pas *autosuffisant*. Il est évident que cet énoncé exige une autre proposition, comme «il fait jour et il y a de la lumière». C'est la même chose avec les disjonctives: «ou il fait jour ou il fait nuit» (d'après la trad. de C. Dalimier).

<sup>8</sup> Ces verbes météorologiques sont analysés actuellement comme des impersonnels et, en grec, *lancer des éclairs* en fait également partie, ce qui n'est pas le cas en français.

On notera alors, si on s'appuie sur les exemples 24 et 25, que l'*autoteleia* finit par rejoindre la notion de complétude (d'où l'expression *compléter ce qui manque*) car Apollonius dégage, comme à son habitude sans être très explicite, ce qu'on pourrait appeler des schémas phrastiques, envisagés de façon plutôt binaires<sup>9</sup>, dans lesquels les énoncés doivent s'insérer et si l'une des composantes manquent, elle doit être complétée, sans quoi l'énoncé sera malformé. Cela signifie que, si complétude il y a, il ne s'agit pas d'une notion sémantique vague, comme dans les définitions ultérieures de la phrase, mais de la reconnaissance de contraintes sémantico-syntaxiques qui viennent couronner l'architecture syntaxique telle qu'Apollonius l'envisage.

Parmi les questions syntaxiques que l'*autoteleia* permet de traiter, l'une des principales est celle de la transitivité des verbes. En voici quelques illustrations:

26. Ἐξῆς ῥήτεον καὶ περὶ συντάξεως τῆς τῶν ἀντωνυμιῶν πρὸς τὰ ῥήματα. Αἱ πλάγιοι πτώσεις τῶν ἀντωνυμιῶν πάντως ἐπὶ ῥήμα φέρονται, ἐξ ἧς συντάξεως νοεῖται ἡ ἐγγινομένη διάθεσις τοῦ προσώπου. Οὐ μὴν ἀναστρέφει τὰ τοῦ λόγου· οὐ γὰρ ἅπαντα τὰ ῥήματα πλαγίους ἀπαιτεῖ ὀνομάτων ἢ ἀντωνυμιῶν, ἐπεὶ ἃ μὲν αὐτῶν *αὐτοτελή* ἐστίν, ἃ δὲ ἐλλειπή· τό [τε] γὰρ περιπατεῖ ἢ πλουτεῖ ἢ ζῆ ἢ τι τῶν τοιούτων οὐκ ἐπιζητεῖ πλαγίαν πῶσιν (Apollonius Dyscole, *Syntaxe*, II, 161).

Il faut ensuite parler de la construction des pronoms avec les verbes. Les cas obliques des pronoms se rapportent toujours à un verbe et cette construction indique l'état de la personne. Mais l'inverse n'est pas vrai: en effet, tous les verbes n'exigent pas de cas obliques de noms ou de pronoms, car si les uns sont *autosuffisants*, les autres sont défailants; par exemple, «il-marche», «il-est-riche», «il-vit» ou un de ces verbes ne demande pas de cas oblique.

27. Τὸ πρῶτον, ὅτι οὐδεμία εὐθεῖα συνίσταται δίχα ῥήματος εἰς *αὐτοτέλειαν*, καὶ ῥήματος τοῦ μὴ ἀπαιτοῦντος ἑτέραν πλαγίαν. Ἔστιν γὰρ τὸ οὗτος περιπατεῖ *αὐτοτελής*, οὐ μὴν τὸ βλάπτει· λείπει γὰρ τὸ τίνα. Ἀλλ' εἰ καὶ οὕτως φαίημεν, τίς σε ἔτυψε; τὸ ἀνθυπαγόμενον οὗτος κοινὸν ἔχει παραλαμβανόμενον τὸ ῥήμα· τίς καλεῖται Αἴας; οὗτος (Apollonius Dyscole, *Syntaxe*, III, 274).

Tout d'abord, aucun cas direct n'atteint l'*autosuffisance* sans un verbe, et encore un verbe qui n'exige aucun autre cas oblique. Par exemple «celui-ci

<sup>9</sup> Les opérations syntaxiques chez Apollonius reposent le plus souvent sur la mise en relation de deux éléments. C'est typiquement le cas dans l'opération binaire par excellence, la *katalle:lote:s*.

marche» est *autosuffisant*, mais pas «il nuit» ; en effet, il manque «à qui». Et si nous disons «qui t'a frappé ?», le «celui-ci» qu'on donne en réponse s'emploie en facteur commun avec le verbe: «qui s'appelle Ajax ? celui-ci».

Ces passages montrent bien que l'*autoteleia* permet de penser l'actance, chaque verbe à un premier niveau permettant de construire une autosuffisance par sa combinaison à un cas direct, et à un second niveau pour une partie d'entre eux, en y ajoutant un cas oblique. Dans l'exemple 27, on retrouve la question du statut autosuffisant des interrogatives, qui peut surprendre, puisque le mot interrogatif est par lui-même indéfini. Mais quand Apollonius analyse la réponse déictique comme une mise en facteur commun du verbe, il montre à mon sens que le schéma syntaxique prévaut sur l'indéfinitude sémantique.

Dans un autre passage, Apollonius montre comment le même verbe peut rentrer dans des schémas actanciels différents, chacun marqué par son *autoteleia*:

28. Οὐ μέντοι μοι δοκεῖ βίαιον εἶναι τὸ καὶ ἓνα τούτων τὸν αὐτὸν ἐπέχειν λόγον τοῖς προειρημένοις, ὥστε μὴ πάντως πλαγίαν ἐπιζητεῖν. Αὐτὸ γὰρ μόνον μνησθεὶς ἐθέλοντες τὰ ἐγκείμενα πάθη φήσομεν ἐρᾷ οὗτος, φιλεῖ οὗτος ὡς εἰ καὶ ἐπ' ἀναγνώσματος ἀναγινώσκει οὗτος, αὐτὸ μόνον τὸ πρᾶγμα μνησθόντες· καὶ ἐν ἀποφάσει γὰρ ἔστι φάναι οὐκ οἶδεν ἀναγινώσκειν οὗτος. Παρὸν μέντοι ἐξεργαστικώτερον φάναι οὗτος ἀναγινώσκει Ἀλκαιον, Ὅμηρον, οὗτος φιλεῖ Διονύσιον, οὗτος ἐρᾷ Ἑλένης. Ὁ αὐτὸς λόγος καὶ ἐπὶ τοῦ τύπτειν καὶ τῶν δυναμένων ταῦτὸν παραστήσαι· οἶόν τε γὰρ φάναι οὗτος τύπτει, ὡς εἰ καὶ οὗτος ἴχει ἢ ψοφεῖ, ὅτε καὶ ἐν ἀπαγορεύσει φάμεν μὴ τύπτε, μὴ βόα, οἷς πάλιν ἔστι προσθεῖναι αιτιατικὰς πῶσεις. Καὶ δῆλον ὅτι τούτων παθητικὰ γενήσεται φερομένων ἐπὶ πλαγίαν πῶσιν, οὐ μὴν τῶν δοκούντων κατ' αὐτοτέλειαν τὸν λόγον καθιστάνειν, καθὼς δυνάμει ὅμοια γέγονεν τοῖς προκατειλεγμένοις, λέγω τῷ περιπατεῖν καὶ πλουτεῖν· πρόκειται γὰρ ὅτι τὰ τοιαῦτα οὐκ ἔχει πλαγίαν πῶσιν (Apollonius Dyscole, *Syntaxe*, III, 404).

Je ne vois cependant rien de choquant à ce que certains de ces verbes obéissent à la même logique que les précédents, à savoir n'exigent aucunement un oblique. Si nous voulons seulement informer sur les passions qui sont le contenu du verbe, nous disons «celui-ci est épris», «celui-ci aime», comme pour la lecture nous disons «celui-ci lit», nous limitant à indiquer l'acte. De fait on peut dire négativement «celui-ci ne sait pas lire». On peut toutefois dire, de façon plus accomplie «celui-ci lit Alcée, Homère», «celui-ci aime Denys», «celui-ci est amoureux d'Hélène». Même raisonnement pour «frapper» et les verbes susceptibles de présenter le même emploi: il est possible de dire «celui-ci frappe», comme on dit «celui-ci résonne» ou «fait du bruit», puisqu'on dit

aussi dans une défense, «ne frappe pas», «ne crie pas» — mais à ces tours on peut aussi ajouter des accusatifs. Il est clair que ces verbes auront un passif lorsqu'ils se rapportent à un cas oblique, mais non quand ils semblent former un énoncé en *autosuffisance*, car alors ils sont potentiellement identiques à ceux dont nous parlions, je veux dire à «marcher», «être riche», dont on a dit plus haut qu'ils ne prennent pas de cas oblique.

Ce passage montre clairement comment l'*autoteleia*, contrairement à la complétude dans nos grammaires traditionnelles, joue un rôle important dans l'analyse syntaxique. Car si, dans nos grammaires la complétude ne sert qu'à définir sémantiquement la phrase une fois pour toutes, chez Apollonius l'*autoteleia* contribue à définir les limites de validité des relations syntaxiques. Un domaine syntaxique autosuffisant pose ainsi une frontière à l'intérieur de laquelle se définissent des relations syntaxiques, tandis qu'aucune relation syntaxique ne fonctionne avec des éléments situés à l'extérieur. Inversement, l'autosuffisance n'est pas atteinte quand un des éléments d'un énoncé exige un lien syntaxique avec un autre élément absent de l'énoncé. C'est pourquoi Apollonius accorde une grande importance aux cas où il semble manquer un élément compte tenu des schémas syntaxiques habituels. C'est ce qui se produit par exemple dans le cas des verbes météorologiques évoqués dans la citation 24. C'est le cas aussi dans 28 ci-dessus, où des verbes transitifs peuvent avoir des emplois intransitifs ou, comme certaines grammaires actuelles les désignent, des emplois absolus.

Le caractère actanciel du domaine syntaxique défini par l'*autoteleia* est confirmé par ailleurs par le fait que certains compléments ne modifient pas le statut autosuffisant de certains verbes, comme l'atteste le passage suivant:

29. Τὰ δὴ προκατελεγμένα τῶν ῥημάτων πρὸς εὐθείας σύνταξιν ἀπαρτίζει διάνοιαν, περιπατεῖ Τρύφων, ζῆ Πλάτων, ἀναπνεῖ Διονύσιος, πλεῖ, τρέχει, χωρὶς εἰ μὴ ἐπὶ τῶν ἀντοπαθῶν αἰτήσιέ τις τὸ ποιοῦν τὸ πάθος, φθίνει Θέων ὑπὸ τῆς λύπης, πάσχει Θέων ὑπὸ τοῦ γυναίου, πυρέσσει Θέων διὰ τὸν κόπον. Ἄπερ κἂν μὴ προσκέρηται, τῇ αὐτοτελείᾳ τὸ πάθος ἀνευδοκίαν ἐστίν, ἐπεὶ καὶ τῷ περιπατεῖ καὶ ζῆ καὶ ἀριστᾷ καὶ τοῖς ὁμοίοις, αὐτοτελέσιν οὖσιν, προστίθεται ἔσθ' ὅτε τὸ ἐν γυμνασίῳ ζῆ ἢ ἐν οἴκῳ (Apollonius Dyscole, *Syntaxe*, III, 402).

Les verbes dont nous venons de parler, construits avec un cas direct, *donnent* une pensée *complète* (*apartizei*): «Tryphon marche», «Platon vit», «Denys respire, navigue, court», sauf si, dans le cas des auto-passifs, quelqu'un réclamait

la cause de l'état passif: «Théon se consume de chagrin», «Théon souffre de sa femme», «Dion a de la fièvre à cause de la fatigue». Mais, même si on n'ajoute pas ces éléments, en raison de l'*autosuffisance* (*autoteleian*) la passivité ne fait pas de doute ; car même des verbes comme «il-marche», «il-vit», «il-déjeune» et leurs semblables, qui sont *autosuffisants* (*autotelesin*), se voient adjoindre parfois «au gymnase» ou «à la maison».

On pourrait dire qu'ici l'*autosuffisance* permet de distinguer, sans disposer clairement du concept, les circonstants des actants intégrés au schéma actanciel.

Un autre cas d'*autoteleia* qui peut surprendre tout lecteur qui confondrait cette notion avec la complétude sémantique se trouve illustré par le vocatif, évoqué plusieurs fois par Apollonius<sup>10</sup>:

30. Οὐ λέλησμαι ὅτι καὶ ἡ αὐτοτέλεια τεκμήριον ἐστὶν κλητικῆς· ἰδοὺ γὰρ καὶ αὐτὸ τὸ Ἑλικῶν ἐλλείπον μὲν ῥήματι εὐθείαν ὁμολογεῖ, οὐ τῆδε δὲ ἔχον κλητικῆς ἐστὶν πώσεως τὸ τοιοῦτον, οἷον ὦ Ἑλικῶν (Apollonius Dyscole, *Syntaxe*, III, 372).

Je n'oublie pas que l'*autosuffisance* est un indice du vocatif. Prenons «*Heliko:n*»<sup>11</sup> tout seul: s'il lui manque un verbe, cela atteste d'un cas direct et si ce n'est pas le cas, c'est un vocatif, comme dans «*Ô Heliko:n*».

31. Ἔτι αἱ συναπτόμεναι πώσεις ἢ διεξευγμένα ἢ συμπλεκόμενα τῆς αὐτῆς ἔχονται πώσεως· εἰ δὲ πον κλητικὴ παραλαμβάνοιτο, πάντως ἐκτὸς πεσεῖται τῆς συντάξεως. τοῦ μὲν οὖν προτέρου ἢ Ἀριστοφάνης ἢ Ἀρίσταρχος, καὶ Ἀριστοφάνη καὶ Ἀρίσταρχον, (...) τοῦ δὲ δευτέρου Σώκρατες, ἢ Διογένης παρεῖται ἢ Θεόφραστος· Ἀρίσταρχε, καὶ Διονύσιος ἦκουσε καὶ Ἀπολλώνιος (Apollonius Dyscole, *Pronom*, 53).

Encore une fois les formes casuelles connectées avec une valeur disjonctive ou copulative se mettent au même cas. Mais évidemment *si c'est un vocatif qui est employé, il échappera totalement à cette construction*. Dans le premier cas on a par exemple «Aristophane ou Aristarque» (les deux au nominatif), «Aristophane et Aristarque (les deux à l'accusatif) (...)»; dans le deuxième cas on a «Socrate, Diogène ou Théophraste seront là», «Aristarque, Denys et Apollonios ont écouté».

Et un peu plus bas:

<sup>10</sup> L'*autoteleia* du vocatif est par ailleurs reprise par la tradition ultérieure, notamment par Théodose (= Théodore? *Sur la Grammaire*, 89), Ammonius (*Commentaire du De interpretatione d'Aristote*, 64), et quelques passages des *Scholies de Denys le Thrace* (148, 378), enfin Michel le Syncelle (*Syntaxe de l'énoncé*, 513).

<sup>11</sup> Cette forme est identique au nominatif et au vocatif.

32. Ἡ κλητικὴ αὐτοτελής οὐσα στιγμὴν ἀπαυτεῖ· (*ibid.*).

Le vocatif, étant *autosuffisant*, exige une ponctuation.

Il me semble que le statut d'autosuffisance du vocatif s'explique plus simplement si on restitue à la notion son interprétation de délimitation d'une entité syntaxique autonome ne nécessitant aucun lien avec d'autres composantes de l'énoncé. C'est donc la position détachée du vocatif qui révèle son autosuffisance. La même position détachée se manifeste dans la ponctuation qui sépare le vocatif du reste de l'énoncé.

On peut enfin citer comme phénomène syntaxique qu'Apollonius aborde sous l'angle de l'*autoteleia*, le tour épistolaire qui consiste à commencer une lettre par la formule composée du nom de l'expéditeur, suivi de celui du destinataire puis de l'infinitif qui signifie 'se réjouir'. Ce tour constitue lui aussi une énigme sous l'angle de l'*autoteleia* puisqu'un infinitif ne peut pas en principe rentrer dans un schème syntaxique comme pivot d'un énoncé. Il ne reste plus alors qu'à recourir à un verbe à l'indicatif sous-entendu, par exemple *dit*, qu'Apollonius préfère à *soubaite* car pour lui le tour épistolaire se comprend plutôt comme un impératif que comme un optatif. Voici donc la conclusion d'Apollonius:

33. Σαφὲς γὰρ ὅτι καὶ τῷ ὑπακουομένῳ ῥήματι προσχωρεῖ τὰ τῆς αὐτοτελείας· οὐ γὰρ ἡ ἐξ ἀπαρεμφάτου σύνταξις κατακλείει λόγον, εἰ μὴ ἀναπληρωθεῖ δι' ὧν ἀπαρέμφατός ἐστι. Τὸ δὴ οὖν Θεῶν Ἀπολλωνίῳ χαίρειν οὐκ ἂν εἶη αὐτοτελές, εἰ μὴ, ὡς εἶπομεν, τὸ συννύαρχον ἐγκέοιτο ῥῆμα (Apollonius Dyscole, *Syntaxe*, III, 333).

En effet, il est clair aussi que c'est au verbe sous-entendu qu'il revient d'assurer l'*autosuffisance*, car la construction à l'infinitif ne peut pas donner une forme aboutie à l'énoncé si elle n'est pas complétée par ce dont elle est dépourvue en tant qu'infinitif. Donc «Théon à Apollonios se réjouir» ne serait pas *autosuffisant* si ne se trouvait pas inclus en même temps le verbe que nous avons dit.

Comme dans d'autres textes d'Apollonius où apparaît l'*autoteleia*, on peut constater que la notion de complétude apparaît conjointement. Mais, comme je l'ai dit, je ne crois pas qu'il s'agisse d'un synonyme. Je considère plutôt qu'il y a complémentarité entre les deux notions. L'*autoteleia* correspond aux conditions d'autonomie d'une combinaison syntaxique. Cette autonomie repose sur la présence d'éléments nécessaires à la formation d'un

ensemble bien formé. Si l'un des éléments nécessaires manque, alors la résultante peut être bien formée sous l'angle de la concordance/congruence (*katalle:lote:s*), elle ne sera pas complète et ne pourra donc être *autotele:s*. Autrement dit, chez Apollonius, la complétude est une condition de l'*autoteleia* et non son autre nom.

### 7. Quelques successeurs d'Apollonius

L'importance de l'*autoteleia*, loin de s'estomper après Apollonius, est au contraire confirmée par les textes postérieurs. A nouveau il ne s'agit pas d'une simple propriété vague intégrée à la définition de la phrase, mais d'un critère récurrent de bonne formation syntaxique. Simplement, il ne faut pas négliger le fait que la *sun-taxis* associe elle aussi un aspect formel et une dimension sémantique, ce qui fait que l'*autoteleia* est systématiquement présentée comme une propriété sémantique.

Dans ces textes beaucoup plus tardifs, plusieurs critères de l'*autoteleia* apparaissent, qui me semblent confirmer mon interprétation. Certains insistent sur le fait qu'une autosuffisance peut résulter d'une combinaison de mots de dimension variable, par exemple dans ce passage :

34. λέγεται λόγος καὶ ἡ αὐτοτελή διάνοιαν δηλοῦσα τῶν λέξεων παράθεσις, τουτέστιν ὁ κατὰ σύνταξιν λόγος, ὃς καὶ μερικὸς γίνεται εἴτουν μονομερῆς καὶ διμερῆς καὶ τριμερῆς καὶ τετραμερῆς, ἔστι δ' ὅτε καὶ ἀπὸ τῶν ὀκτὼ μερῶν συνιστάμενος· (...) Ἐκαστος δὲ τούτων ἐστὶ λόγος σύνθετος τέλειος ἔχων σύνθεσιν διάνοιαν αὐτοτελή δηλοῦσαν (Michel le Syncelle, *Syntaxe de l'énoncé*, 22).

On appelle également *logos* la juxtaposition de mots qui réfère à une pensée *autosuffisante*, c'est-à-dire l'énoncé bien construit, qui est constitué de parties, qu'il soit à une seule partie, deux, trois ou quatre, et qui peut même comporter chacune des huit parties (du discours) ; (exemples comportant de 1 à 8 parties du discours) Chacun de ces énoncés est un énoncé composé complet dont la composition réfère à une pensée *autosuffisante*.

Le fait que les énoncés dont il est question reçoivent une partie de leur bonne formation non de l'agencement des éléments entre eux mais de leur nombre et de la complémentarité de leurs fonctions confirme que l'*autoteleia* correspond à des schémas syntaxiques qui constituent des types de phrases. Evidemment, dans

le texte 34, qui reprend d'ailleurs un type d'exemple d'Apollonius, où toutes les parties du discours sont représentées<sup>12</sup>, c'est le cas particulier du nombre de parties du discours différentes qui est envisagé, mais d'autres textes, comme ceux qu'on a vus chez Apollonius et où une même classe de mots est représentée plusieurs fois, peuvent comporter des schémas avec répétition.

C'est le cas par exemple des verbes transitifs, qui ne parviennent à l'autosuffisance que si un deuxième nom à l'accusatif ou à un autre cas vient s'ajouter :

35. εἰ γὰρ εἶπω «ζῶ, πλουτῶ», οὐκ ἀναγκαίως χρῆξω πλαγίαν προστιθέναι πῶσιν, ὡσπερ ἐν τῷ λέγειν «τύπῳ»· εἰ μὴ γὰρ ἐπάγεται αἰτιατική, οὐκ ἔσται αὐτοτέλεια οἷον «τύπῳ Τρύφωνα, ἔλκω Δίωνα» (Michel le Syncelle, *Syntaxe de l'énoncé*, 598).

En effet si je dis «je-vis, je-suis-riche», je n'ai pas besoin d'ajouter un cas oblique, comme quand on dit «je-frappe» ; car si un accusatif ne s'ajoute pas, il n'y aura pas d'*autosuffisance*, par exemple «je-frappe Tryphon, je-tire Dion».

C'est aussi le cas des verbes de préférence, qui exigent d'être suivis d'un infinitif, conformément à un type d'analyse déjà présent chez Apollonius :

36. Τὰ προαιρετικὰ ῥήματα, βουλευτικά τε καὶ ἐφετικά, ὡς πράγματα μὴ δηλοῦντα, τοῖς ἀπαρεμφάτοις ὡς πραγμάτων δηλωτικοῖς οὖσιν ἀσυνδέτως συντασσόμενα αὐτοτέλειαν σημαίνουν· θάτερον γὰρ θατέρῳ τὸ ἐλλιπὲς ἀναπληροῖ, οἷον «θέλω γράφειν, βούλομαι λέγειν, ἐφίεμαι τοῦ ἀναγινώσκειν, ἐπιθυμῶ τοῦ ἰατρεύειν»· δεῖ γὰρ τὰ ἐφετικά μετὰ τῆς προσλήψεως τοῦ ἄρθρου συντάσσειν τοῖς ἀπαρεμφάτοις (Michel le Syncelle, *Syntaxe de l'énoncé*, 673).

Les verbes de préférence, de volonté ou de désir, ne référant pas à des actions, ont une signification *autosuffisante* en se construisant sans conjonction avec des infinitifs qui réfèrent à des actions ; car l'un remplit le manque de l'autre, par exemple «je-veux écrire, je-veux parler, je-désire (le) lire, j'ai-envie-de (le) soigner»<sup>13</sup>. En effet avec les verbes de désir, les infinitifs doivent comporter en plus un article.

<sup>12</sup> Apollonius Dyscole (*Syntaxe*, I, 17) : ὁ αὐτὸς ἄνθρωπος ὀλισθήσας σήμερον κατέπεσεν, *le même homme ayant-glissé est-tombé en-bas*, où seule la conjonction, comme l'explique Apollonius, n'est pas représentée car elle exigerait un deuxième énoncé à conjindre.

<sup>13</sup> En grec, d'après Michel le Syncelle, les verbes de désir, contrairement aux verbes de volonté, ne peuvent pas se construire avec l'infinitif seul, il faut le substantiver à l'aide d'un article au neutre.

Un autre avantage de l'*autoteleia* est de permettre de décrire la phrase complexe, comme le fait déjà Apollonius. Un texte remarquable de ce point de vue, et auquel je renvoie le lecteur est celui d'Ammonius (*Commentaire sur le De interpretatione d'Aristote*, 68) qui décrit en particulier le génitif absolu du grec, par exemple ἡλίου ὑπὲρ γῆν ὄντος (*le soleil étant au-dessus de la terre*), qui, à cause du génitif, bien que la construction interne soit identique à celle de l'énoncé indépendant correspondant (= le soleil est au-dessus de la terre), ne peut atteindre l'autosuffisance et doit donc être suivi d'une proposition, comme s'il commençait par «quand» ou «si».

On notera aussi que, comme le vocatif, le substantif peut être distingué de l'adjectif syntaxiquement grâce à l'autosuffisance. C'est ce que montre ce texte des *Scholies*:

37. Διαφέρει γοῦν προσηγορικοῦ ἐπίθετον, ὅτι τὸ μὲν αὐτοτελές ἐστίν, οἷον ἄνθρωπος, τὸ δὲ τῆς [τοῦ] ἐτέρου δεόμενον ἐπαγωγῆς, οἷον «ἀγαθὸς <ὁ δεῖνα>» (*Scholies de Denys le Thrace*, 386).

En tout cas le (nom) appellatif diffère de l'adjectif en ce que le premier est *autosuffisant*, par exemple «(un) homme», alors que le second a besoin d'un ajout, par exemple «un tel (est) bon».

A nouveau, la seule concordance/congruence syntaxique ne suffit pas à poser cette exigence.

## 8. Conclusion

Au terme de ce petit parcours d'histoire de l'*autoteleia*, plusieurs conclusions se dégagent.

La première est que, contrairement à la *katallote:s* et même à la *suntaxis*, la notion d'*autoteleia* a bénéficié d'une extension à la fois disciplinaire et temporelle remarquable. Le terme se trouve régulièrement employé tant en philosophie qu'en rhétorique et en grammaire et d'autre part il reste présent chez les auteurs tardifs, comme les commentateurs d'Aristote, Ammonius et Simplicius, ou comme le grammairien Michel le Syncelle et les scholiastes du manuel de Denys le Thrace.

En second lieu, la convergence entre les approches philosophiques, rhétoriques et grammaticales paraissent s'imposer nette-

ment, même si l'essentiel des objectifs n'est pas le même. Les Stoïciens par exemple privilégient l'*axio:ma*, donc la logique; les rhéteurs s'intéressent à la période plus qu'à l'énoncé grammatical et les grammairiens à l'inverse à l'énoncé syntaxiquement organisé. A chaque fois, le concept d'*autoteleia* combine l'idée un ensemble formant une unité et l'autonomie.

Dans l'histoire de la notion, il est apparu que, si l'usage stoïcien a été à la fois bien installé et essentiel pour justifier son réemploi en grammaire, c'est, comme souvent, le travail d'Apollonius Dyscole qui a vraiment donné toute sa pertinence à cette notion. Et c'est sans doute son caractère abouti et nécessaire qui explique qu'elle a continué à être utilisée par les grammairiens et philosophes des siècles suivants.

Ce qui est apparu essentiel dans la notion d'*autoteleia* dans la tradition grammaticale grecque, c'est que, contrairement à la complétude, elle joue un rôle majeur dans l'analyse syntaxique, car elle complète ce que ni la *suntaxis* ni la *katalle:lote:s* ne peuvent faire: construire des modèles autonomes d'énoncés obéissant à des schémas syntaxiques contraignants. On a vu en particulier le rôle essentiel de l'*autoteleia* pour penser un phénomène aussi important que l'actance, mais aussi la phrase complexe. C'est l'absence d'une composante dans ce type de schéma qui pose alors problème à la description linguistique et qui introduit la problématique de la complétude. La confusion qui s'est introduite progressivement entre la complétude et l'*autoteleia* a abouti à la situation des grammaires scolaires que nous connaissons, où la complétude, loin de jouer un rôle complémentaire de la bonne formation syntaxique, telle que la *katalle:lote:s* syntaxique (qui règle simplement les assemblages binaires des parties de l'énoncé), devient une simple justification de l'existence du niveau phrastique.

A partir de là, enfin, la traduction d'*autoteleia* est apparue comme difficile à réduire à la complétude. J'ai bien peur, malgré le choix fait ici de préférer provisoirement le terme d'*autosuffisance*, que nous soyons, comme avec *logos* et bien des termes grammaticaux ou philosophiques grecs, devant un 'intraduisible'.

## Références

- Alexandre, M.  
1967, *Philon d'Alexandrie, De congressu eruditionis gratia*, Paris, Ed. du Cerf.
- Aujac, G. - Lebel, M.  
1981, *Denys d'Halicarnasse, Opusculs rhétoriques*, Tome III, *La composition stylistique*, Paris, Belles Lettres.
- Bréhier, E.  
1962, «Diogène Laërce, Vies et opinions des philosophes (Livre VII)», in P.M. Schuhl (éd.), *Les Stoïciens*, Paris, Gallimard.
- Brunschwig, J.  
2007, *Aristote, Topiques*, Paris, Les Belles Lettres.
- Chantraine, P.  
1968-1980, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, Klincksieck.
- Chevalier, J.C. et al.  
1964, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
- Dalimier, C.  
2001, *Apollonius Dyscole, Traité des conjonctions*, Paris, Vrin.
- Dumarty, L.  
(à paraître), *Apollonius Dyscole, Traité des adverbes*, Paris, Vrin.
- Graffi, G.  
2015, «Sulla traduzione di λόγος nel cap. 20 della *Poetica* di Aristotele», in *Athenæum*, 103/II, pp. 417-457.
- Grevisse, M. - Goosse, A.  
2008, *Le bon usage*, Bruxelles, De Boeck et Duculot.
- Lallot, J.  
1996, «Avant le complément, la 'completude' – un concept central de la grammaire alexandrine», in S. Auroux et al., *Histoire et grammaire du sens. Hommage à Jean-Claude Chevalier*, Paris, Colin, pp. 30-41.  
1997, *Apollonius Dyscole, De la construction* (2 voll.), Paris, Vrin.  
2012, *Etudes sur la grammaire alexandrine*, Paris, Vrin.
- Lambert, F.  
2014a, «Sentence/Utterance ('logos'), (Ancient Theories of)», in *Encyclopedia of Ancient Greek Language and Linguistics*, Leiden, Brill.  
2014b, «Syntax (suntaxis), Ancient Theories of», in *Encyclopedia of Ancient Greek Language and Linguistics*, Leiden, Brill.
- Mauffrey, A. - Cohen, I.  
1992, *Le français de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>*, Paris, Hachette.

Mauger, G.

1968, *Grammaire pratique du français: langue parlée, langue écrite*, Paris, Hachette.

Riegel, M. *et al.*

2009, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

Roussel, D.

1970, *Polybe, Histoire*, Paris, Gallimard.

*Thesaurus Linguae Graecae*, University of California Irvine, <http://www.tlg.uci.edu/>.